



**CONCLUSION D'UN ACCORD AVEC SES CREANCIERS
FINANCIERS POUR LA RESTRUCTURATION DU BILAN
ET LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE FACILITE**

Dans le cadre de discussions menées avec les principaux créanciers financiers d'ORAPI GROUP, ce dernier annonce la conclusion d'un accord visant :

- l'apport d'un financement nouveau par Kartesia de 17 M€ sous forme d'obligations simples non cotées souscrites en 2 tranches (12 M€ à l'émission et 5 M€ optionnels sur 12 mois) destiné à financer l'exploitation du groupe,
- le rachat de l'ensemble de l'endettement bancaire (à l'exception de certaines créances hypothécaires) et obligataire d'ORAPI GROUP par Kartesia,
- un réaménagement de l'endettement bancaire et obligataire existant, d'un montant total de 52 M€ :
 - 80 % de la valeur nominale des créances acquises seront convertis sous forme d'obligations remboursables en actions,
 - le solde de la valeur nominale des créances sera (i) en partie abandonné et (ii) en partie converti dans le cadre d'une augmentation de capital réservée, en actions ordinaires d'ORAPI GROUP représentant 19,99 % de son capital social.

Ces accords ont été conclus dans le cadre d'un protocole signé entre les créanciers financiers du groupe ORAPI, ORAPI GROUP et Kartesia au titre du contrat de crédit syndiqué, des contrats de crédit bilatéraux et du contrat obligataire Micado.

L'entrée en vigueur de l'accord est notamment soumise à l'obtention, au plus tard le 30 avril 2020, d'une décision du collège de l'Autorité des Marchés Financiers, purgée de tout recours, accordant à Kartesia et La Financière M.G.3.F, une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions d'ORAPI GROUP et d'une approbation par l'assemblée générale des actionnaires d'ORAPI GROUP sur l'émission des ORA et de l'augmentation de capital réservée au profit de Kartesia.

Guy Chiffot, Président du Conseil d'administration d'ORAPI GROUP, a déclaré : « *La finalisation de cette opération majeure de restructuration financière est pour notre Groupe une nouvelle étape qui doit lui permettre de retrouver une trajectoire sereine de développement* »

Damien Scaillierez, *Managing Partner* de Kartesia, a déclaré : « *Nous sommes heureux d'accompagner ORAPI dans la poursuite de son redressement opérationnel, en mettant à disposition du groupe de nouvelles liquidités et en améliorant significativement la structure de son bilan. Nous estimons que le groupe bénéficie aujourd'hui d'une équipe de management de qualité et d'avantages pérennes sur ses marchés, de nature à lui permettre d'affirmer son positionnement comme fabricant et distributeur de solutions d'hygiène et de process de premier plan en France et à l'international et ainsi subvenir à l'intégralité des besoins de ses clients* ».

**Prochain rendez-vous :
Résultats annuels le 18 mars après clôture**

Retrouvez l'intégralité des comptes annuels d'ORAPI Group sur www.orapi.com

ORAPI conçoit, fabrique et distribue des solutions et produits techniques d'hygiène et de maintenance. ORAPI est le leader français de l'Hygiène Professionnelle

ORAPI est coté au compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN : FR0000075392

Code Reuters : ORPF.PA

Code Bloomberg : ORAP.FP

ORAPI est éligible au PEA – PME.

Contacts :



Directeur Général Délégué

Henri Biscarrat

Tel : +33 (0)4 74 40 20 04

henri.biscarrat@orapi.com

Communication ORAPI

Fabienne CHIFFLOT

Tel : +33 (0)6 60 36 46 81

fabienne.chiffot@orapi.com



Communication Financière

J. Gacoin / V. Boivin

Tel : +33 (0)1 75 77 54 67

jgacoin@aelium.fr